



Plein Pot Flash

Compte rendu de permanence du 11 novembre 2020

En présence de : Dominique, Jean-Luc, Luc, Marsu et Michel (à distance)

1. RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

1.1. Retour sur le Conseil de Région d'automne des 24 et 25 octobre



Il s'est déroulé à Vigy, à l'initiative de la FFMC 57. Du fait des précautions sanitaires, il y avait peu de monde ; on notait l'absence notamment de représentants de la Mutuelle des Motards et de l'AFDM et 5 antennes. Toutes les antennes ont vu leur nombre d'adhérents diminuer sauf deux. À noter que la FFMC 57 organise des balades pour ses adhérents. Si la FFMC 88 décide d'ouvrir les balades aux adhérents et sympathisants, cela permettra de rencontrer de nouveaux motards. Dans cette optique, il faudra faire le point pour la partie assurance, soit avec l'antenne de la Moselle, soit avec Vanessa du Secrétariat National.

Dans l'ensemble, le manque d'adhérents de moins de 30 ans est en partie lié à la question d'une cotisation, relativement élevée sans rien en retour de concret pour eux. La réduction (- 50 %) pour la première année de cotisation est à l'étude ; il est cependant demandé au BN de pratiquer un tarif graduel au moins pour la deuxième année.

Beaucoup s'attendent à une perte d'adhérents également en 2021 du fait des restrictions d'actions liées aux conditions sanitaires.

De nouveau, le manque de communication du national a été souligné. Cependant, conscient de cette difficulté, le BN envisage d'embaucher un animateur de réseau par exemple.

En ce qui concerne le dossier du bruit, la FFMC 88 a été la seule antenne à avoir entrepris des actions dont, notamment, un relai Calmos avec mesures avec sonomètre.



1.2. Retour sur l'AG : présentation des candidats et questions au Bureau National

Le webinaire du 7 novembre, animé par Aurélie, a permis de faire connaissance avec les candidats qui se présentent aux six postes à pourvoir au Bureau National. Chacun a pu répondre aux différentes questions, en général de façon claire et complète. Pour certains, leur compétence professionnelle sera un vrai plus pour organiser les actions nationales. Les vidéos de présentation des candidats sont sur le nuage (*cloud*).

Quant au webinaire du 14 novembre consacré aux questions au BN, l'animation n'était pas du tout à la hauteur (beaucoup de redondances dans les questions) ; le décalage d'une demi-heure entre les questions posées et leurs réponses, ainsi que le mélange constant des thèmes abordés ont rendu cet exercice assez pénible à suivre. La plupart des questions portaient majoritairement sur le côté financier, quelques autres sur les ERJ. Pour l'ensemble des autres interrogations, la réponse la plus souvent apportée était « *c'est aux antennes de se débrouiller* ».

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Élections des candidats au Bureau National

Le scrutin sera ouvert du **vendredi 27 novembre 2020 à 9 h** jusqu'au **lundi 30 novembre 2020 à 9 h**.

L'organisation du vote a été confiée à la société Voxaly qui présente toutes les garanties de sécurité et de confidentialité, dans le respect des recommandations de la CNIL (délibération 2019-053 du 25 avril 2019). Le service de vote sera accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone et tablette), 24 heures sur 24, à partir d'une simple connexion Internet. Pour s'identifier, il faudra saisir ses codes confidentiels et personnels qui seront transmis par e-mail le vendredi matin.

Dominique et Michel sont inscrits sur la liste des votants, Marsu devra le faire rapidement.

2.2. FEMA : demande d'enquête européenne sur les véhicules historiques

La préservation et l'utilisation des motos historiques sont importantes pour la FEMA (Fédération européenne des associations de défense des motocyclistes) et elle s'est fait le relai d'une enquête en ligne, diligentée par la FIVA (la fédération internationale de véhicules historiques), permettant d'interroger les motards sur leur fréquence de roulage, la difficulté ou non de trouver des pièces détachées, le coût de l'entretien, etc. Au Bureau, Luc y a répondu puisqu'il possède une moto ancienne. Nous attendons maintenant les résultats.

2.3. Création d'une antenne 54/55

Ce groupement des deux départements (Meuse et Meurthe-et-Moselle) paraît logique même si ça aurait pu être fait plus tôt. Les motards meusiens sont rattachés, soit à la FFM 54, soit à la FFM 57, soit au National. Cette « nouvelle » antenne bénéficiera donc d'une augmentation « mécanique » du nombre de ses adhérents, si tant est que ces derniers acceptent d'être rattachés à la 54/55.

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFM 88 À VENIR

3.1. Préparation de l'AG de l'antenne du 16 janvier 2021

En raison des restrictions sanitaires, il n'est pas certain qu'il sera possible de se réunir en salle le 16 janvier. À ce jour, tout est déjà prêt côté comptabilité ; Dominique s'organise pour que les convocations soient prêtes à partir le 2 janvier, et la salle de réunion réservée.



Il est convenu de se retrouver en réunion de bureau (distanciel) le mardi 29 décembre à 17 h pour confirmer ou non la tenue de notre Assemblée Générale en présentiel.

3.2. Sensibilisations au risque routier à destination des associations de cyclistes urbains

Depuis 2010, la mortalité moto est en baisse de 28 %, mais en forte hausse pour les cyclistes (baromètre ONISR). Elle est engendrée par la hausse de pratiquants, notamment en ville puisque ce mode de déplacement devient de plus en plus courant ; c'est normal puisque les restrictions, les interdictions, les embouteillages et les travaux à n'en plus finir amènent les usagers motorisés (auto, livraisons et usagers 2RM) à ne plus pouvoir circuler normalement et ceux qui le font encore voient leurs vitesses moyennes baisser au point que quand ils le peuvent, pour rouler à la même vitesse, voire plus vite, ils passent au vélo.

La première cause d'accidentalité des cyclistes reste bien sûr leur vulnérabilité et, comme les motards, ils ne sont pas forcément responsables des accidents dont ils sont les victimes. Pour d'autres, nous le constatons dans nos déplacements en ville, certains cyclistes semblent entretenir un rapport lacunaire avec la prudence la plus élémentaire. Le problème des cyclistes est que, contrairement aux motards, ils manquent de formation, notamment pour ceux qui passent de la voiture au vélo sans transition.

Et si les motards de la FFMC (les plus avertis en matière de prévention du risque à deux-roues) proposaient des sensibilisations au risque routier (ou plutôt urbain) aux associations de cyclistes ?

Savoir se placer, anticiper les manœuvres des autres, s'assurer qu'on est vu et compris des autres, repérer les automobilistes au téléphone ou sur leurs écrans, pourquoi porter des vêtements pouvant limiter les dermabrasions et protéger ses pieds (on ne meurt pas d'une blessure au pied, mais ça peut laisser handicapé, même à vélo), ne pas forcer le passage d'un véhicule lourd sous prétexte qu'on est en zone 30, etc.

L'ensemble des membres de l'antenne approuve cette suggestion d'action, d'autant plus que cela ne nécessite pas de gros moyens les associations de cyclistes dans les Vosges n'étant pas très nombreuses ; de plus, nos éventuelles interventions se feront le weekend, ce sera plus facile pour les adhérents de se libérer. Ce projet d'action sera donc soumis au nouveau Bureau, après l'Assemblée Générale.

3.3. Étude sur le comportement et les habitudes des motards (DDT88)

Morgan DAVID travaille avec l'agence Nudge Me sur le projet porté par la DDT88 au sujet de la fréquentation motocycliste sur le territoire des Vosges. Ce projet consiste à comprendre les comportements et les habitudes des motards afin de déterminer comment les encourager au mieux à prendre en compte les nuisances sonores lors de leur activité et mettre en place des dispositifs de communication destinés à faire « cohabiter » le plus sereinement possible riverains et motards.

À l'heure actuelle, 13 adhérents se sont proposés pour répondre à une interview.

4. POINT ERJ (ÉDUCATION ROUTIÈRE POUR LA JEUNESSE)

La journée ERJ prévue le 10 novembre a été annulée par le directeur du collège pour ne pas prendre de risque de contamination. À ce jour, trois interventions sont programmées en 2021 (mars et avril). Ce sera, bien entendu, à confirmer en début d'année prochaine, tout comme les intervenants, en fonction de la situation sanitaire.



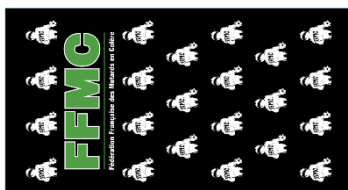
5. POINT ADHÉSIONS

FFMC 88 : 44 adhérents, dont un taux de réadhésion de 60.61 % et 23 membres de droit
(contre 65 adhérents l'année dernière à la même période et 11 membres de droit)

FFMC Nationale : 5 843 adhérents, dont un taux de réadhésion de 66.02 %
(contre 6 593 adhérents l'année dernière à la même période)

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Achat de tours de cou FFMC



Comme support de communication, la FFMC nationale envisage la fabrication de tours de cou siglé FFMC avec le motard de dos. Il serait proposé à la vente au prix recommandé de 5 €.

L'antenne des Vosges ayant déjà ses propres tours de cou siglés FFMC 88, ce modèle ne sera pas commercialisé par nos soins.

6.2. Achat de petit matériel budget 2021

Il est demandé à Luc et Michel de choisir les modèles, quantités et fournisseurs des accessoires (cônes, compresseur autonome, manomètre, caméra...) utiles pour la réalisation de nos actions afin d'établir un budget approximatif de l'ensemble. Il sera évalué la pertinence des achats en fonction des actions prévues en 2021. Quoi qu'il en soit, la décision d'achat ne se prendra qu'après l'élection du nouveau bureau.

6.3. Candidats au bureau 2021

Renouvellement des mandats qui arrivent à échéance :

- Coordinateur (Jean-Luc ne se représente pas, mais restera membre du bureau)
- Secrétaire adjoint (Olivier ne se représente pas, mais restera membre du bureau)

Postes vacants :

- Trésorier adjoint pour un mandat de 2 ans.

6.4. Prochaine permanence

Attention ! La prochaine permanence aura lieu le **vendredi 22 janvier 2021** (réunion de bureau en distanciel le mardi 29 décembre à 17 h).

